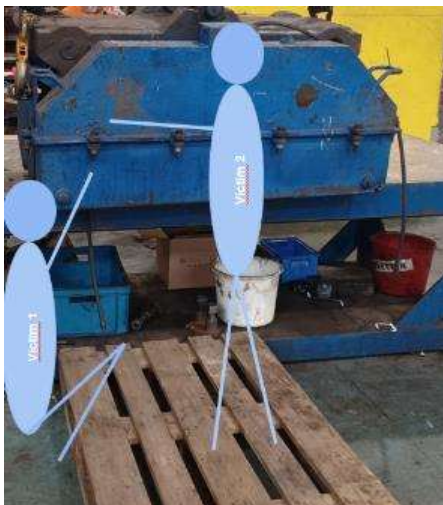




Minute sécurité

Accident « Chute d'un réducteur »

Règle d'or n° 5
Je ne me tiens jamais sous une charge ni entre une charge suspendue et un élément fixe.



Circonstances

Le 15 mai dernier, à l'atelier de la maintenance centrale de Gent, 2 agents ArcelorMittal étaient en train de démonter un carter de réducteur posé sur un établi.
Le réducteur a basculé et est tombé sur les 2 agents.
Le premier agent a eu 2 jambes cassées, la mâchoire cassée et l'amputation de l'oreille gauche.
Le deuxième agent : une côte cassée et une profonde coupure à la cuisse droite.

Principales causes :

- Le calage de la pièce sur l'établi n'a pas été bien fait et n'a pas assuré sa stabilité.
- Les risques n'ont pas été suffisamment appréhendés et traités avant et pendant l'opération



Les enseignements :

- Dès que l'on manutentionne une pièce, il est nécessaire de déterminer où et comment elle va être posée pour assurer sa stabilité
- Quelque soit l'opération, je dois m'assurer que l'ensemble des risques est sous contrôle avant de faire l'opération

